

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 00.121

L'An Deux Mille, le 28 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

20 NOVEMBRE 2000

DATE D'AFFICHAGE

20 NOVEMBRE 2000

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, GERMA, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN-CROUE, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAMPAGNE représenté par M. MERLE
M. DINDINAUD représenté par Mme LECOMTE-RULLIER
M. DONZIER représenté par M. HUGENDOBLER

ETAIENT ABSENTS : M. ANGIBAUD, M. QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : JARDINS DU MONDE
PERMIS DE DEMOLIR LES VESTIAIRES AU STADE DE POUSSEAU

VOTE : 3 CONTRE
2 ABSTENTIONS
26 POUR

Le Conseil Municipal a retenu en Août 2000 les dossiers d'Avant Projet Sommaire (APS) et d'Avant Projet Détaillé (APD) établis par l'équipe LIANG pour le projet des JARDINS DU MONDE.

Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, sont autorisés à déposer la demande de permis de construire.

Cependant, avant toute construction, le terrain doit être préparé pour recevoir la construction du projet des JARDINS DU MONDE, nécessitant ainsi la démolition de deux vestiaires et l'abattage de plusieurs arbres.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis de la commission des permis de construire,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à déposer la demande de permis de démolir les vestiaires du stade de Pousseau
- de faire procéder à la démolition des vestiaires et à un abattage de plusieurs arbres

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 novembre 2000
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS